

Monsieur Loïc ROUEIL
Commissaire Enquêteur
3 Rue des Vignes
53200 CHEMAZE

A

Monsieur le Président de Laval Agglomération,
1, place du Général Ferrié
53000 LAVAL

Objet : - Enquête publique unique concernant les révisions allégées N° 1(Louvigné) et N° 3 (Changé) du PLUI de Laval agglomération.

Références : - Arrêté de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Laval Agglomération, N° 053 – 2023 du 23 août 2023 // Désignation du tribunal Administratif N° E23 000113/53 du 04 juillet 2023.

Monsieur le Président de Laval Agglomération,

Dans le cadre de l'enquête publique citée en objet, j'ai l'honneur de vous transmettre en pièces jointes, les documents que j'ai produits à l'issue de cette consultation.

Cette enquête s'est déroulée du mardi 3 octobre 2023 à 9H00 au mercredi 18 octobre 2023 à 17H00.

Ces documents sont constitués ainsi :

- Le rapport de l'enquête.
- Le document "Conclusion Motivée" – CM1 du Commissaire Enquêteur, en relation avec le projet de Révision Allégée N° 1 (Louvigné) du PLUI.
- Le document "Conclusion Motivée" – CM2 du Commissaire Enquêteur, en relation avec le projet de Révision Allégée N° 3 (Changé) du PLUI.
- Le Procès-Verbal de Synthèse, produit en fin d'enquête.
- Le mémoire en réponse produit par le porteur du projet.

Ces documents sont transmis par ailleurs, à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

A CHEMAZÉ, le mercredi 15 novembre 2023.



Loïc ROUEIL
Commissaire Enquêteur

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20231218-S8-CC-199-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2023

Mise en ligne : 26-12-23